

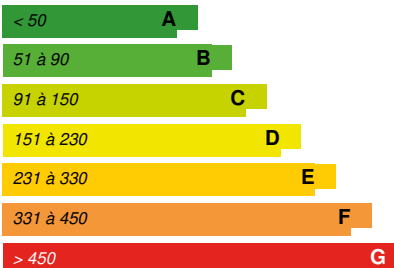
Lotissement du Canal

© 10518 Dernière modification le 13/07/2016 - 14:37



Construction Neuve

2



Type de bâtiment : Logement Individuel pavillonnaire en bande
Année de construction : 2015
Année de livraison : 2015
Adresse : Chemin de la Grande Plaine 42450 SURY LE COMTAL, France
Zone climatique : [Cfb] Océanique hiver tempéré, été chaud, pas de saison sèche

Surface nette : 582 m²
Coût de construction ou de rénovation : 671 000 €
Nombre d'unités fonctionnelles : 6 Logement(s)
Coût/m² : 1152.92 €/m²

Infos générales

Le projet concerne la construction d'une aire de sédentarisation pour les gens du voyage.

Ce projet social propose des habitations pour six familles issues de la population des gens du voyage. Le concept fort est de proposer une aire de sédentarisation à des personnes qui sont habituellement nomades.

Ainsi, ce projet expérimental organise des modules d'habitation pouvant être autonomes mais qui ne cherchent pas à remplacer celui des caravanes. Celles-ci offrent un logement minimal qui est complété par le projet envisagé.

Un Nouveau Voyage, HABITAT EVOLUTIF « DESIGN ET RESPECT POUR TOUS ». Conçu avec et pour les Gens du Voyage.

Comment concevoir et réaliser un projet d'habitat adapté à la sédentarisation des gens du voyage en concertation avec les familles concernées ?

- Phase 1 :Définir les ambitions du projet avec la maîtrise d'ouvrage.
- Phase 2 :Analyser les spécificités (mode de vie, conditions financières, attentes) des familles concernées.
- Phase 3 :Ebaucher le projet pour mettre en évidence les contraintes et toutes les marges de négociation.
- Phase 4 :Préparer puis Réaliser une concertation collective puis individuelle sur le positionnement et la structure interne du bâti. S'attacher à concrétiser l'appropriation du projet par chaque famille. Aboutir à un accord co-signé.
- Phase 5 :Finaliser le projet pour permettre le dépôt de permis de construire.
- Phase 6 :Préparer puis réaliser une concertation collective puis individuelle sur :
 - l'aménagement du terrain et de ses clôtures (livrable, contraintes, marges de négociation),
 - les choix concernant le livrable du bâti (couleurs externes, choix carreaux, ..)
 - le contenu des documents de vie collective (bail, règlement intérieur, ..)
 - les éventuelles adaptations souhaitées dès la livraison

- tout élément de choix accepté par le maître d'ouvrage et pouvant concourir à une appropriation responsable par les familles (ex : nom de la rue gestion des déchets, ...)

Aboutir à un accord co-signé.

- Phase 7 : Les travaux, l'inauguration et l'appropriation par les familles.
- Phase 8 : Le suivi.

Démarche développement durable du maître d'ouvrage

La notion d'habitat adapté induit naturellement l'adaptation au mode vie des familles, mais aussi bien évidemment à l'environnement. Nous ne pouvons donc faire l'impasse sur une démarche de développement durable. Il s'agit là pour ce projet de mesurer et modérer les impacts de l'habitat et des habitants, car les questions environnementales sont récurrentes et nécessitent d'être traitées. La démarche durable de la SODIHA s'est donc portée sur deux aspects : - Un bâti économe en énergie : le bâti répond aux exigences de la RT 2012 avec la mise en place d'une isolation renforcée, un chauffage économe avec des poêles à granulés, des chauffe-eau thermodynamiques. La dimension environnementale tiens aussi au fait, que l'habitat est modulable dans le temps et respecter l'harmonie du site. - Une démarche d'appropriation et de responsabilisation des habitants : il s'agit d'un habitat innovant et d'un public qui avait un rapport à l'environnement jusqu'à présent désorganisé du fait de la précarité du lieu de vie semi-naturel qui leur était attribué. Notre démarche visant l'intégration de ces familles sédentarisées, il était donc souhaitable de leur permettre de pérenniser et de s'approprier leur lieu de vie tout en tenant compte des enjeux futurs (venue de nouveaux locataires, reproductibilité du projet si celui-ci s'est bien déroulé...). Les familles ont donc réalisé elles-mêmes, sous le contrôle du maître d'ouvrage, des travaux liés à l'aménagement des espaces extérieurs (clôtures, installation d'un portail, d'une cabane de stockage, d'un enclos pour animaux etc.), mais aussi des espaces intérieurs (aménagement de la mezzanine pour créer des chambres supplémentaires, travaux de peinture). Par ailleurs, l'accompagnement réalisé par le travailleur social de SOLIHA Loire a pour objectif d'apprendre aux familles à maîtriser leurs consommations d'eau, de chauffage, pour limiter leurs dépenses.

Description architecturale

Le projet concerne la construction d'une aire de sédentarisation pour les gens du voyage. Ce projet social propose des habitations pour six familles issues de la population des gens du voyage. Le concept fort est de proposer une aire de sédentarisation à des personnes qui sont habituellement nomades. Ainsi, ce projet expérimental organise des modules d'habitation pouvant être autonomes mais qui ne cherchent pas à remplacer celui des caravanes. Celles-ci offrent un logement minimal qui est complété par le projet envisagé.

Intervenants

Intervenants

Fonction : Maître d'ouvrage
SODIHA

Jean-Loup Lemire

<https://www.soliha.fr>

Fonction : Maître d'œuvre
Atelier Rivat

Julien RIVAT

<http://www.rivat-architecte.fr/>

Energie

Consommation énergétique

Consommation d'énergie primaire : 85,00 kWhep/m².an

Consommation d'énergie primaire pour un bâtiment standard : 90,00 kWhep/m².an

Méthode de calcul :

Performance énergétique de l'enveloppe

UBat de l'enveloppe : 0,20 W.m².K⁻¹

EnR & systèmes

Systèmes

Chauffage :

- Chaudière/poêle bois

ECS :

- Pompe à chaleur

Rafraîchissement :

- Aucun système de climatisation

Ventilation :

- Simple flux

Energies renouvelables :

- Chaudière-poêle bois

Environnement

Environnement urbain

Les logements ont été construits sur un terrain qui était détenu par la Mairie, situé à la sortie de la commune de Sury-Le-Comtal. Le terrain jouxte l'aire d'accueil des gens du voyage. Il est localisé à 10 minutes à pieds des lignes de bus, des commerces et des écoles.

Solutions

Solution

poêle à granulés de bois à combustion étanche de type Nuance de ATLANTIC

ATLANTIC

www.atlantic.fr

<http://www.atlantic.fr/nos-produits/poele-a-granules-nuance>

Catégorie de la solution : Génie climatique, électricité / Chauffage, eau chaude

Puissance nominale : 6,2 KW

- Rendement > 94 % selon EN14785

- Avec régulation automatique intégrée de la température ambiante et programmation horaire des heures de fonctionnement

- Ventilateur d'air ambiant

- Système d'alimentation en étoile

- Sécurité anti-retour de feu

Produit le mieux adapté à l'usage des futur locataires



Coûts

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

Le projet concerne la construction d'une aire de sédentarisation pour les gens du voyage.

Ce projet social propose des habitations pour six familles issues de la population des gens du voyage. Le concept fort est de proposer une aire de sédentarisation à des personnes qui sont habituellement nomades.

Ainsi, ce projet expérimental organise des modules d'habitation pouvant être autonomes mais qui ne cherchent pas à remplacer celui des caravanes. Celles-ci offrent un logement minimal qui est complété par le projet envisagé.

Batiment candidat dans la catégorie



Energie & Climats Tempérés


Green Building
Solutions Awards 2016



Coup de Coeur des Internautes